

Focus sur la coordination territoriale

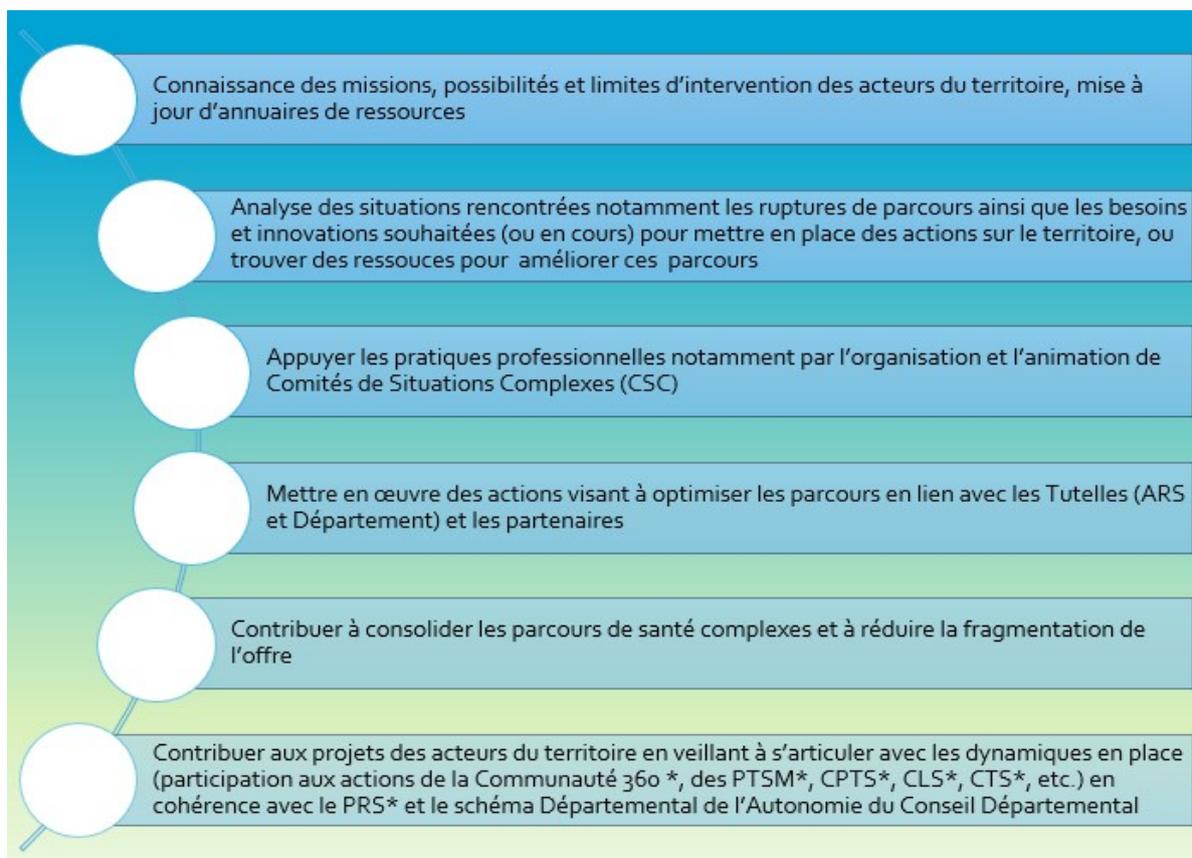
La Coordination Territoriale au sein du D.A.C

La Coordination Territoriale entre dans le cadre des 3 grandes missions* d'un Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) qui sont :

- ↳ D'assurer une réponse globale aux demandes d'appui des professionnels et qui comprend notamment l'accueil, l'analyse de la situation de la personne, l'orientation et la mise en relation, l'accès aux ressources spécialisées, le suivi et l'accompagnement renforcé des situations ainsi que la planification des prises en charge.
- ↳ De contribuer avec d'autres acteurs et de façon coordonnée à la réponse aux besoins des personnes et de leur aidant en matière d'accueil, de repérage de situations à risque, d'information, de conseils, d'orientation, de mise en relation et d'accompagnement.
- ↳ De participer à la coordination territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé.

(*sources Cadre national d'orientation CNO)

Les missions de la Coordination Territoriale



Communauté 360 : méthode pour mieux structurer le parcours des personnes en situation de handicap

PTSM: Projets Territoriaux de Santé Mentale

CPTS: Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

CLS: Contrats Locaux de Santé

CTS: Conseils Territoriaux de Santé

PRS: Plan Régional de Santé



Zoom sur Pauline MARDIKIAN nouvelle coordinatrice territoriale

Pouvez-vous vous présenter ?

J'occupe le poste de coordinatrice territoriale depuis avril dernier. Issue d'une formation d'ergothérapeute, je suis entrée dans le milieu de la coordination par l'intermédiaire de la Gestion de Cas (dans le cadre des ex MAIA) puis de la coordination de parcours à Cap Autonomie Santé depuis sa création en 2018. J'ai maintenant rejoint ma collègue Hélène KERZERHO pour œuvrer sur notre territoire de démocratie en santé Lorient-Quimperlé.

Quelles sont les particularités de votre poste au sein de la Coordinatrice Territoriale de Cap Autonomie Santé ?

L'enjeu de ce métier est d'avoir une action transversale entre les partenaires des différents secteurs du médical, du médico-social et du social puisque tous ces domaines se croisent dans la vie d'une personne.

Notre rôle est de contribuer à la fluidité des parcours de vie, de soin et de santé, à travers différentes missions :

- ◆ Pour soutenir la pratique des professionnels et améliorer la compréhension de l'offre, **nous recensons l'offre des structures et des professionnels** présents sur le territoire afin de communiquer sur les ressources disponibles pour faciliter la mise en relation et la coordination des interventions. A ce titre, vous trouverez le répertoire des ressources pour les personnes âgées, ou des plaquettes sur différentes offres du territoire : les structures d'hébergements pour personnes âgées, les offres de soutien et de répit, les services d'aide à domicile à télécharger ci-dessous ou sur notre site internet www.capautonomiesante.bzh.
- ◆ Nous travaillons sur les ruptures de parcours : **nous recensons avec le Pôle Parcours les principales sources de ruptures** dans les parcours des personnes et les **analysons afin de rechercher ensemble des pistes d'amélioration**. Cette analyse est remontée aux Tutelles (Conseil Départemental/ARS).
- ◆ Nous **animons également des instances d'échanges entre professionnels** des différents secteurs qu'on nomme « Comités de Situations Complexes » (CSC) pour réfléchir ensemble et proposer des pistes autour d'une situation vécue comme complexe par un professionnel. Ces comités contribuent également à l'interconnaissance des acteurs du territoire. (Plus d'informations et inscriptions sur le [bulletin d'actualités la coordination des parcours situations individuelles vers la coordination territoriale](#))
- ◆ Nous **participons aux dynamiques territoriales** et partenariales en contribuant à la mise en œuvre de projets, par exemple liés aux Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, à la Communauté 360, aux Contrats Locaux de Santé ou encore la création des Centres de Ressources Territoriaux.
- ◆ **En transversalité avec nos différents pôles de Cap Autonomie Santé**, tels que l'ETP, le 3C et la prévention, **nous mettons en place des actions en fonction des besoins identifiés** des professionnels et des usagers du territoire (cf bulletin d'actualités des pôles et services de la [Newsletter—mai 2024](#)).

C'est un écosystème très dense, avec beaucoup d'acteurs et d'échanges sur le plan départemental et régional.

Il y a également une spécificité de territoire, car notre territoire de santé (TS3) se découpe sur deux départements : Morbihan (Pays de Lorient) – Finistère (Pays de Quimperlé).

Comment voyez-vous ces nouvelles missions ?

Venant de la coordination de parcours, cela représente pour moi une continuité dans l'amélioration des parcours de santé (au sens large du terme), sur un plan cette fois plus étendu qu'autour de situations individuelles, car maintenant à l'échelle d'un territoire.

Je reste toutefois très liée à la coordination de parcours pour des projets transversaux ainsi que pour la connaissance globale de l'offre du territoire bien sûr.

Téléchargez les plaquettes d'informations

Cliquez sur la thématique qui vous intéresse pour télécharger la plaquette d'informations !



Information
Services d'Aide à Domicile



Information
Services Portage de repas



Structures d'hébergements
Pour personnes âgées sur le pays de Lorient



Information
Systèmes de Téléassistance



Information : Offres de soutien et de répit - Pays de LORIENT



PERSONNES AGEES

A qui s'adresser sur le Pays de Lorient ?



7 rue Léo Lagrange - 56600 LANESTER
Tél. 02 97 30 00 00

contact@capautonomie.sante.bzh
www.capautonomie.sante.bzh

Le répertoire de l'offre de service aux personnes âgées.

Ce répertoire, à destination des professionnels, présente l'existant autour du domicile, du soutien et du répit, des hébergements, des soins ou encore des mesures de protection sur le Pays de Lorient.

[Téléchargez-le](#)